

FLAVESCENCE INFO

N°3
Juillet 2021

Bulletin d'information du

G DON
DES
BORDEAUX

LE MOT DU PRESIDENT

« Le GDON déploie ses compétences sur le territoire afin de limiter le nombre de traitements et d'éviter l'arrachage de parcelles entières en repérant au plus tôt les ceps contaminés pour les éliminer avant la propagation de la flavescence dorée.

FORMATION – COMPTAGES – PIEGEAGE – PROSPECTION

Voici les missions de notre GDON pour adapter les traitements à la contamination réelle.

TRAITEMENTS ET CONTROLES - DEMANDES D'ARRACHAGE DES CEPS MALADES ET DES VIGNES NON CULTIVEES

Voici les missions de la DRAAF, qui communique auprès des viticulteurs via les GDON.

Veuillez croire, chers collègues, en l'engagement de l'équipe de spécialistes de notre GDON pour vous accompagner dans cette lutte. N'hésitez pas à les contacter ! »

*Bernard COUDERT,
Président*

MOBILISATION !

Viticulteurs, salariés, techniciens...
Rejoignez nos équipes et formez-vous à la prospection !

La matinée de prospection est l'occasion d'être formé à la reconnaissance des symptômes de la maladie et aux actions de lutte à mener sur son vignoble.
(retrouvez toutes les informations p.3)



ACTIONS DU GDON

p.2

DATES DU TRAITEMENT SUR ADULTES

p.3

PROGRAMME PREVISIONNEL 2021

p.4

8 PIEGEURS

suivent le réseau de pièges chaque semaine et comptent le nombre d'insectes piégés. Ces constatations déterminent les traitements adulticides à réaliser ou non.

PROTEGER LES ABEILLES

Le traitement en soirée et le fauchage et/ou la maîtrise de l'enherbement permettent de protéger ces insectes pollinisateurs.

LA CICADELLE

Les adultes sont visibles: ils mesurent 5-6mm, ont un dessin caractéristique de couleur violet-marron sur les ailes et deux points noirs au bout des ailes.

UN DOUTE SUR UN PIED ?

Des feuilles rouges (cépages rouges) ou jaunes (cépages blancs), des grappes absentes ou sèches sur une partie ou la totalité du pied ?
Contactez-nous !

A VENIR

Le prochain bulletin du 30 juillet concernera le déclenchement du traitement contre les adultes dans les communes listées p.3.

crédit photo: ©Alban Gilbert
crédit graphique: ©Clémentine Manon

ACTIONS DU GDON

AGENDA

Comptage des larves :
du 21 juin au 2 juillet

Pose des pièges :
du 13 au 23 juillet

Relevé des pièges :
du 26 juillet au 13 août

Retrait des pièges :
du 9 au 13 août

Prospection :
du 10 août à octobre

PROSPECTION

Lorsque les symptômes sont clairement visibles en août, le GDON mets en place des prospections. Des équipes de 6 à 10 prospecteurs, formés à la reconnaissance des maladies, passent à pied dans les vignes pour repérer les ceps symptomatiques et prélèvent des feuilles pour une analyse de confirmation en laboratoire. L'objectif est d'éviter l'apparition de nouveaux foyers et de contenir la maladie en agissant tôt, dès le repérage des pieds malades. N'hésitez pas à nous contacter pour tout pied suspect, nous nous déplacerons pour vous accompagner.

COMPTAGE DES LARVES

Votre GDON compte les larves des cicadelles en retournant les feuilles de 25 pieds de vigne par parcelle. L'objectif est de vérifier l'efficacité des traitements larvicides et de déclencher un traitement à l'échelle d'une exploitation si nécessaire.

SUIVI DES PIEGES DANS LES COMMUNES

Le GDON installe un réseau de pièges de façon aléatoire ou ciblée sur des zones infectées. L'objectif est de vérifier l'efficacité des traitements larvicides et d'éviter un traitement sur les communes ayant peu ou pas de cicadelles. Les bulletins, diffusés en juillet et août, indiquent où il est nécessaire de traiter contre les cicadelles adultes.

DERNIER TRAITEMENT ENTRE LE 19 JUILLET ET LE 29 AOUT



En viticulture biologique, tous les traitements ont déjà dû être effectués.

Obligatoire sur ces communes :

BASSANNE - BOURDELLES - FARGUES SAINT HILAIRE - JUGAZAN - LADOS - LAVAZAN - LORMONT - MARIMBAULT - NOAILLAC - POMPIGNAC - ST GENIS DU BOIS - ST MACAIRE - TIZAC DE CURTON - VAYRES

Si nécessaire suite au piégeage (cf. Flavescence Info des 30 juillet, 6 et 13 août) sur ces communes :

ABZAC - AILLAS - AMBARES ET LAGRAVE - AMBES - ANGLADE - ARTIGUES PRES BORDEAUX - ARVEYRES - ASQUES - AURIOLLES - AUROS - BAGAS - BARIE - BARON - BASSENS - BAURECH - BAZAS - BEGUEY - BELLEBAT - BELLEFOND - BERSON - BERTHEZ - BEYCHAC ET CAILLAU - BIEUJAC - BIRAC - BLAIGNAC - BLASIMON - BONNETAN - BOULIAC - BRANNE - BRANNENS - BROUQUEYRAN - CABARA - CADARSAC - CADILLAC - CADILLAC EN FRONSADAIS - CAMARSAC - CAMBES - CAMBLANES ET MEYNAC - CAMIAC ET SAINT DENIS - CAMIRAN - CAMPUGNAN - CAPIAN - CARBON BLANC - CARDAN - CARIGNAN DE BORDEAUX - CARS - CARTELEGUE - CASSEUIL - CASTELVIEL - CASTETS ET CASTILLON - CAUDROT - CAUMONT - CAZATS - CENAC - CESSAC - CIVRAC SUR DORDOGNE - COIMERES - COIRAC - COURPIAC - COURS DE MONSEGUR - COURS LES BAINS - COUTRAS - COUTURES - CREON - CROIGNON - CUBZAC LES PONTS - DAIGNAC - DARDENAC - DAUBEZE - DONZAC - DOULEZON - ESCOUSSANS - EYNESE - EYRANS - FALEYRAS - FONTET - FOSSES ET BALEYSSAC - FOURS - FRONSAC - FRONTENAC - GABARNAC - GALGON - GAURIAGUET - GENERAC - GENISSAC - GENSAC - GIRONDE SUR DROPT - GORNAC - GOURS - GREZILLAC - GRIGNOLS - GUILLAC - HAUX - HURE - IZON - JUILLAC - LA LANDE DE FRONSAC - LA REOLE - LA RIVIERE - LA SAUVE - LABESCAU - LADAUX - LAMOTHE LANDERRON - LANDERROUAT - LANDERROUET SUR SEGUR - LANGOIRAN - LAPOUYADE - LAROQUE - LATRESNE - LE FIEU - LE PIAN SUR GARONNE - LE POUT - LE PUY - LE TOURNE - LES BILLAUX - LES EGLISOTTES ET CHALAURES - LES ESSEINTES - LES LEVES ET THOUMEYRAGUES - LES PEINTURES - LESTIAC SUR GARONNE - LIGNAN DE BAZAS - LIGNAN DE BORDEAUX - LISTRAC DE DUREZE - LOUBENS - LOUPES - LOUPIAC - LOUPIAC DE LA REOLE - LUGASSON - LUGON ET ILE DU CARNAY - MARCENAI - MARGUERON - MARSAS - MARTRES - MASSEILLES - MASSUGAS - MAURIAC - MAZION - MERIGNAS - MESTERRIEUX - MONGAUZY - MONPRIMBLANC - MONSEGUR - MONTAGOUJIN - MONTIGNAC - MONTUSSAN - MORIZES - MOUILLAC - MOULIETS ET VILLEMARTIN - MOULON - MOURENS - NAUJAN ET POSTIAC - NERIGEAN - NEUFFONS - OMET - PAILLET - PELLEGRUE - PERISSAC - PESSAC SUR DORDOGNE - PETIT PALAIS ET CORNEMPS - PEUJARD - PINEUILH - PLASSAC - PLEINE SELVE - PONDAURAT - PORCHERES - PORTE DE BENAUGE - PUJOLS - PUYBARBAN - PUYNORMAND - QUINSAC - RAUZAN - RIMONS - RIOCAUD - RIONS - ROMAGNE - ROQUEBRUNE - RUCH - SADIRAC - SAILLANS - ST AIGNAN - ST ANDRE DE CUBZAC - ST ANDRE DU BOIS - ST ANDRE ET APPELLES - ST ANDRONY - ST ANTOINE DU QUEYRET - ST ANTOINE SUR L'ISLE - ST AUBIN DE BLAYE - ST AUBIN DE BRANNE - ST AVIT DE SOULEGE - ST AVIT - SAINT NAZAIRE - ST BRICE - ST CAPRAIS DE BORDEAUX - ST CHRISTOPHE DE DOUBLE - ST CIERS D'ABZAC - ST CIERS SUR GIRONDE - ST COME - ST DENIS DE PILE - STE CROIX DU MONT - STE EULALIE - ST EXUPERY - STE FLORENCE - STE FOY LA LONGUE - ST FELIX DE FONCAUDE - ST FERME - STE GEMME - ST GENES DE FRONSAC - ST GENES DE LOMBAUD - ST GERMAIN DE GRAVE - ST GERMAIN DE LA RIVIERE - ST GERMAIN DU PUCH - ST GERVAIS - ST GIRONS D'AIGUEVIVES - ST HILAIRE DE LA NOAILLE - ST JEAN DE BLAIGNAC - ST LAURENT DU BOIS - ST LAURENT DU PLAN - ST LEON - ST LOUBERT - ST LOUBES - ST LOUIS DE MONTFERRAND - ST MAIXANT - ST MARTIAL - ST MARTIN DE LERM - ST MARTIN DE SESCAS - ST MARTIN DU BOIS - ST MARTIN DU PUY - ST MARTIN LACAUSSE - ST MEDARD DE GUIZIERES - ST MICHEL DE FRONSAC - ST MICHEL DE LAPUJADE - ST PALAIS - ST PAUL - ST PEY DE CASTETS - ST PHILIPPE DU SIGNAL - ST PIERRE D'AURILLAC - ST PIERRE DE BAT - ST QUENTIN DE BARON - ST QUENTIN DE CAPLONG - ST ROMAIN LA VIRVEE - ST SAUVEUR DE PUYNORMAND - ST SEURIN DE CURSAC - ST SEVE - ST SULPICE DE GUILLERAGUES - ST SULPICE DE POMMIERS - ST SULPICE ET CAMEYRAC - STE TERRE - ST VINCENT DE PAUL - ST VINCENT DE PERTIGNAS - ST VIVIEN DE MONSEGUR - SALLEBŒUF - SAUGON - SAUVETERRE DE GUYENNE - SAVIGNAC - SEMENS - SIGALENS - SOULIGNAC - SOUSSAC - TABANAC - TAILLECAVAT - TARGON - TRESSSES - VAL DE LIVEENNE - VAL DE VIRVEE - VERAC - VERDELAIS - VILLEGOUGE - VILLENAVE DE RIONS - VIRSAC - YVRAC

LA CICADELLE EST LÀ !



LE GDON DANS VOS VIGNES



Le GDON est présent dans vos vignes d'avril à octobre : une personne seule pour le contrôle d'arrachage, les comptages larvaires et le piégeage ; des équipes de 6 à 10 personnes pour la prospection. Vous les reconnaîtrez grâce à leur casquette.

MATINEES DE FORMATION ET DE PROSPECTION



Repas pris en charge par votre GDON

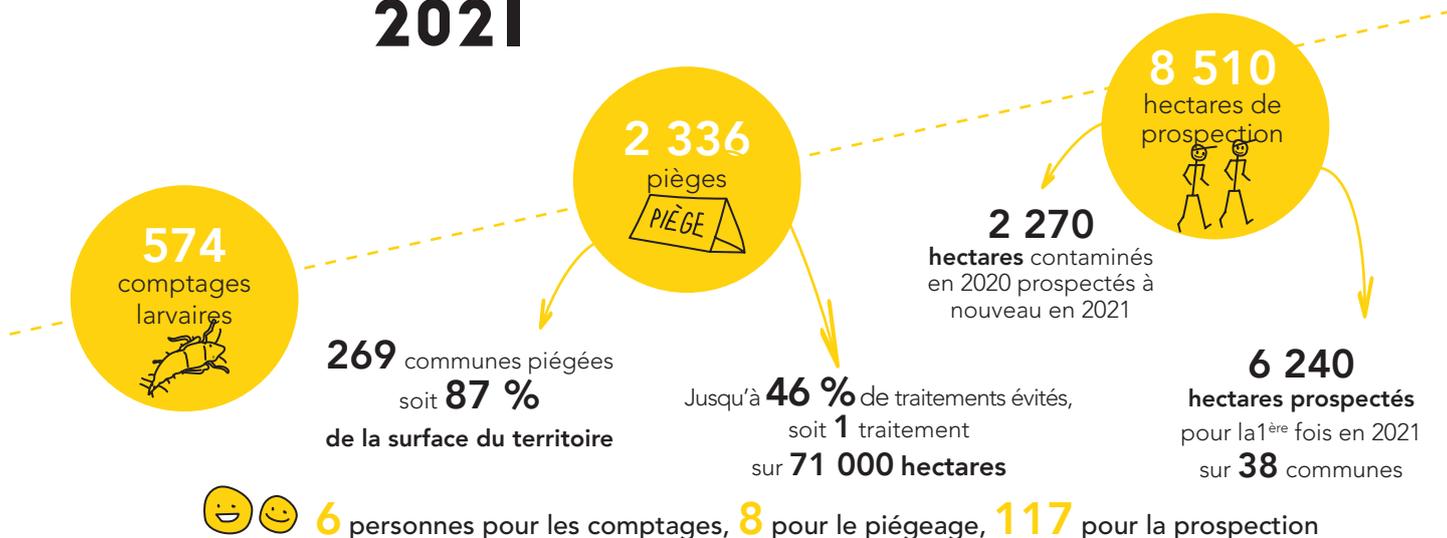
SAINT MARTIN DU PUY :
date à fixer en août

Inscrivez-vous au
05 56 85 96 02 ou sur
www.gdon-bordeaux.fr ou à
gdon@gdon-bordeaux.fr

VIGNES ABANDONNEES

Afin d'alimenter l'évaluation par la DRAAF du risque des vignes abandonnées, nous souhaitons y recenser les cicadelles de la flavescence dorée. Sur quelques dizaines de parcelles, nos techniciens comptabiliseront les insectes via des pièges et des battages.

PROGRAMME 2021



PROSPECTION 2021 SUR VOS COMMUNES

Dates prévisionnelles susceptibles de changer

AVEC LES VITICULTEURS, SALARIES ET/OU TECHNICIENS

SAINT MARTIN DU PUY :
date à fixer en août

AVEC LES ETUDIANTS DE LA MFR DE VAYRES

ARVEYRES + VAYRES
9 septembre

EQUIPES DU GDON

BONNETAN
100 % du 13 au 17 août

BONZAC
100 % du 23 au 25 août

BOSSUGAN
98 % du 23 au 25 août

CAUMONT
99 % du 23 au 27 août

CENAC
100 % du 18 au 23 août

CUBNEZAIS
100 % du 16 au 20 août

DIEULIVOL
100 % du 13 au 18 août

FLAUJAGUES
99 % du 13 au 19 août

GUILLAC
97 % du 23 au 27 août

JUILLAC
93 % du 13 au 19 août

LAGORCE
100 % en août

LARUSCADE
100 % du 16 au 20 août

LIGNAN-DE-BORDEAUX
98 % du 16 au 20 août

LIGUEUX
100 % du 19 au 25 août

LUGASSON
96 % du 25 au 31 août

MARANSIN
97 % du 18 au 24 août

MARCENAIS
100 % en août

MASSUGAS
43 % du 17 au 25 août

MERIGNAS
32 % du 24 au 31 août

MOULON
23 % du 26 au 31 août

PEUJARD
49 % le 13 août

PINEUILH
99 % du 24 au 31 août

PUJOLS
88 % du 16 au 24 août

LE PUY
100 % du 16 au 20 août

RIOCAUD
100 % du 13 au 20 août

SAILLANS
59 % du 23 au 27 août-

SAINT-ANDRE-ET-APPELLES

99 % du 23 au 31 août

SAINT-MARTIN-DE-LERM
100 % du 18 au 24 août

SAUVETERRE-DE-GUYENNE
25 % du 26 au 31 août

TRESSES
99 % du 13 au 17 août

YVRAC
9 % en septembre

GDON
DES
BORDEAUX

ensemble contre la flavescence

Sophie Bentéjac

Directrice

Charlotte Labit

Responsable Technique
& Géomatique

1, route de Pasquina
33750 Beychac et Caillau
05 56 85 96 02

gdon@gdon-bordeaux.fr
www.gdon-bordeaux.fr

Retrouvez les cartes des communes en prospection et des traitements adulticides sur :
www.gdon-bordeaux.fr

**+ 2 270 HECTARES
CONTAMINES EN 2020
SUR 180 COMMUNES**
du 10 août au 30 septembre